

CONTRIBUTION À LA COMMUNICATION AU SEIN DE L'APR

COMPTE RENDU DU STAMMTISCH SCIENTIFIQUE UNIVERSITÉ ET TERRITOIRES :
L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
20 JANVIER 2009

Julie VERGOZ
julie.vergoz@apr-strasbourg.org

Intervenants : Patrick LLERENA, Professeur en Sciences économiques, BETA

M. Jean-Alain HERAUD, en tant que chargé du projet 'Université et territoires' au sein de l'APR, a introduit cette présentation de l'Observatoire Régional de la Recherche et de l'Innovation (ORRI) en décrivant l'impatience existante autour de la publication du premier rapport, disponible prochainement sur le site de l'ORRI. (<http://cournot.u-strasbg.fr/users/orri/index.htm>)

M. Patrick LLERENA a présenté l'ORRI puis son rapport.

L'ORRI est un observatoire très jeune (à peine 1 an d'existence) qui a pour but de rassembler des données existantes sur la recherche et l'innovation et les homogénéiser. Il s'agit d'un travail qui doit être pérenne afin de développer des séries de données temporelles. Enfin, l'ORRI est indépendant de l'ensemble des acteurs existants. Cette indépendance est imposée et nécessaire pour garantir la crédibilité de l'ORRI et la confidentialité des données collectées.

L'ORRI produit deux types de documents :

- le rapport bi-annuel qui reprend globalement toutes les données de l'ORRI,
- les notes qui se focalisent sur une thématique et développent les informations que détient l'ORRI.

Cependant, l'ORRI ne fait pas d'études. Il ne fait que rassembler les données, les homogénéiser et les décrire en mettant en avant les points forts et faibles de l'indicateur.

Pour ce qui est du rapport, il met en avant des données montrant :

- un territoire avantageux pour la recherche et l'innovation,
- une bonne notation AERES¹ des différents secteurs,

¹ AERES : Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur.

- une production de publication comparable à Bordeaux, Toulouse ou Montpellier malgré une diminution de la part des publications pour Strasbourg,
- une diminution des diplômés de niveau bac+5 mais une augmentation des diplômés bac+3,
- un manque de connaissance de la recherche privée car les indicateurs sont trop hétéroclites,
- une exportation de la connaissance,
- des transferts de connaissance accompagnés visant plus particulièrement des projets de qualité et à long terme.

L'ORRI ayant une réflexion transfrontalière, une partie du rapport est dédiée à une comparaison sur le Rhin supérieur.

Avant le débat, ces constatations ont ouvert un questionnement sur la problématique de l'attractivité du territoire strasbourgeois. En effet, la diminution de la part des publications alors que l'effectif des publiants alsaciens est constant, et la différence d'évolution entre les diplômés de niveau bac+3 et bac+5 amènent à réfléchir sur la capacité du territoire à attirer des publiants et à retenir les diplômés de niveau bac+3.

Ensuite, le débat s'est orienté sur les données, de leur collecte à leur usage. Il est possible de distinguer, depuis la collecte jusqu'à l'usage, 4 étapes :

- la collecte des données,
- la standardisation des données,
- la mise en place d'indicateurs,
- le traitement des données et leur usage.

Pour la collecte des données, la principale critique fut l'âge des données collectées. En effet, celles-ci datent de 2005. Au vu de l'évolution rapide dans ces secteurs, des données de 5 ans peuvent être trop anciennes. En Allemagne, la spécialisation des instituts et leur concurrence ont permis à ceux-ci d'être plus réactifs. Cependant, en France, l'ORRI est dépendante des certains instituts et observatoires (INSEE², OST³) qui transmettent leurs données quand celles-ci sont ouvertes au public. Pour pouvoir les

² INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

³ OST : Observatoire des Sciences et Techniques.

obtenir plus facilement, l'ORRI met en place des coopérations. Le croisement des différentes sources permettraient également de diminuer cette dépendance et donc les délais.

Ces données, fournies par l'INSEE et l'OST, correspondent à la somme de l'ensemble des données partielles de chaque entité concernée. L'ORRI ne peut pas agréger de telles données car les risques de doubles comptes seraient trop importants. L'usage des données déjà agrégées par les autres institutions limite ces risques et permet de connaître réellement à quoi correspondent ces chiffres.

Les données moins précises pourront être proposées en annexes et à titre indicatif de certains documents comme les notes.

Une autre solution pour réduire ces délais consisterait à standardiser les données à la source. Cependant, il s'agit d'une démarche complexe. En effet, actuellement chacun compte d'une façon différente et les données sont collectées ainsi, et complétées afin d'arriver à une donnée cohérente. Un seul organisme s'adapte aux divers référentiels des autres entités. Mettre en place un standard, et le protocole qui va de pair, impliquerait que l'ensemble des entités devraient changer leur habitude. Or, cette démarche est complexe. Il est plus évident de se rapprocher des entités principales pour mettre en place un travail commun.

Il fut ensuite remarquer qu'il manquait des données et des indicateurs pour certains domaines importants tels que les domaine littéraires et les professions libérales. Ces domaines de compétences et ces professions sont très importants dans la société actuelle et en plein développement. Il est donc nécessaire de développer ces indicateurs car ces domaines ne sont plus négligeables. Ce constat est global et de nouveaux indicateurs sont actuellement en test par l'OST. D'ici quelques années, il sera donc possible d'évaluer objectivement les sciences humaines et littéraires.

De même, il serait intéressante d'avoir des indicateurs permettant de décrire la population de la Région de façon plus précise avec entre autre des indicateurs liées à l'Université comme le niveau de qualification. Pour compléter cette description, des informations sur les entreprises pourraient permettre d'identifier les interactions entre la recherche et le monde économique.

Pour cette dimension économique, des indicateurs d'investissements européens ou d'autres indicateurs à portée internationale pourraient permettre de compléter la vision transfrontalière et européenne de l'innovation et de la recherche.

Enfin, les indicateurs doivent prendre en compte les différents niveaux d'interactions et les différents acteurs potentiels. Ces dimensions sont essentielles dans le cadre des financements et des investissements. Elles mettent en avant la notion de réseaux en opposition à une collecte de chiffres.

Au delà de la collecte et des indicateurs, il est essentiel de traiter les données. Or, l'ORRI ne fait pas d'études. Il apparaît donc un risque important de diffusion de données non-pertinentes. Pour limiter ceci, l'ORRI traite les données en les homogénéisant, en développant des séries temporelles et en expliquant les indicateurs et leurs limites. Ce problème d'indicateurs non-adaptés aux études et de mauvais usages des données est important. En plus de l'explication de l'indicateur, l'ORRI s'est engagé à ne rien communiquer à une échelle trop fine (laboratoires, chercheurs, etc.) permettant, d'une part, de garantir sa crédibilité et, d'autre part, de limiter les classements et autres comparaisons négatives entre laboratoires.

Au-delà de ce premier usage des données, il y a un risque de mauvaises interprétations de la part de divers acteurs publics (journaux, collectivités territoriales, partis politiques, etc.). Cependant, même si les chiffres sont utilisés pour défendre des opinions et des politiques non-adaptées, d'après certains, il est important que des décisions se prennent suite à des débats publics et l'usage des chiffres dans ces débats éclaire ceux-ci plus que des ressentis personnels et des intuitions. A chacun de faire preuve d'éthique et de débattre du bon usage des chiffres dans sa profession.

Enfin, cet éclairage statistique, fournit par l'ORRI, sera potentiellement mis au service de la stratégie d'innovation de la Région afin de suivre les évolutions et de comparer les résultats aux objectifs, bien qu'aucun état des lieux ait été fait avant le développement de la stratégie.

Rédaction:
Julie VERGOZ
5 février 2010